

# *Cahiers* **GUT**enberg

☞ LEÇONS DE MICROTYPOGRAPHIE : 1 –  
EMPLOI DES CAPITALES (PREMIÈRE PARTIE)

☞ Jacques ANDRÉ, Jeannine GRIMAULT

*Cahiers GUTenberg*, n° 6 (1990), p. 42-50.

<[http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG\\_1990\\_\\_6\\_42\\_0](http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG_1990__6_42_0)>

© Association GUTenberg, 1990, tous droits réservés.

L'accès aux articles des *Cahiers GUTenberg*

(<http://cahiers.gutenberg.eu.org/>),

implique l'accord avec les conditions générales

d'utilisation (<http://cahiers.gutenberg.eu.org/legal.html>).

Toute utilisation commerciale ou impression systématique  
est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression  
de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

---

# Leçons de microtypographie :

## 1—emploi des capitales (première partie)

---

Jacques ANDRÉ<sup>†</sup> et Jeanine GRIMAUULT<sup>‡</sup>

<sup>†</sup> *Irisa/Inria-Rennes, Campus de Beaulieu, F-35042 Rennes cedex*

<sup>‡</sup> *CompoScript, 40 boulevard Clemenceau, F-22200 Guingamp*

**Résumé** On présente dans cette rubrique quelques règles sur l'emploi des majuscules dans les textes français. Cette première partie concerne les règles liées à la structure de la phrase.

**Abstract** *This note is concerned with the use of capitals in french texts. In this first part, only are considered the influence of the structures of the sentences.*

### 1. A propos de cette rubrique

L'éditorial des *Cahiers Gutenberg* numéro 3, « Touche pas à mon prote », attirait l'attention sur la mauvaise qualité de nombreuses productions en PAO tandis que l'éditorial du numéro 4 prenait comme cible le mauvais emploi des majuscules dans certains textes. Ces diverses considérations ont donc incité ces *Cahiers* à ouvrir, dans un but pédagogique, une nouvelle rubrique où seront données quelques règles élémentaires de typographie. Elles pourront toucher la mise en page (combien de caractères dans une ligne?, quelle gouttière entre deux colonnes?, etc.) mais aussi des choses d'un niveau beaucoup plus bas (où justement le bât blesse) : où mettre de l'italique?, faut-il mettre une majuscule en début de liste?, etc. Certains, comme Richaudeau<sup>1</sup>, utilisent dans le premier cas le terme de macro-typographie et, pour ce qui ne concerne que les signes eux-mêmes, celui de micro-typographie.

---

<sup>1</sup> François Richaudeau, *Manuel de typographie et de mise en page*, éditions Retz, 1989.

#### 1.1. Où sont définies les règles?

Alors que l'Académie française maintient son *Dictionnaire*, aucun organisme officiel ne suit, en France, l'évolution des règles en matière de typographie. Toutefois, pour le français, trois ouvrages font référence :

- le *Code typographique - Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre*, Fédération nationale du personnel d'encadrement des industries polygraphiques et de la communication, (64, rue Taitbout, 75009 Paris), 13<sup>e</sup> édition, 1981 ; désormais appelé *Le code typo* ;
- le *Guide du typographe romand - Règles et grammaires typographiques à l'usage des auteurs, éditeurs, compositeurs et correcteurs de la langue française*, édité par le Groupe de Lausanne de l'Association suisse des compositeurs à la machine, 4<sup>e</sup> édition, Lausanne, 1982 ; désormais appelé *Le guide romand* ;
- le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 1975 (2<sup>e</sup> édition) ; désormais appelé *L'Imprimerie nationale* ;

auxquels il convient aussi d'ajouter, malgré la difficulté à se les procurer, des résumés ou adaptations de ces codes, comme

- *l'Abrégé du Code typographique à l'usage de la presse*, éditions du Centre de perfectionnement des journalistes, 29 rue du Louvre, 75002 Paris, seconde éd., 1989 ;
- *Code typographique à l'usage des auteurs et des traducteurs*, éditions du Seuil, Paris, 1975 ;
- C. GOURIOU, *Memento typographique*, Hachette, Paris, 1973 ;

et quelques ouvrages comme :

- Jean-Claude COLIN, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Robert, coll. « Les usuels du Robert », 1988 (et son annexe : *Dictionnaire typographique* de Jean-Yves DOURON) ;
- GREVISSE, *Le bon usage*, éd. Duculot, Belgique (révisions quasi-annuelles) ;
- QUILLET, *Dictionnaire de la langue française*, 2 tomes, Paris, 1954 ;
- V. THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse éd., 1956 ;
- etc.<sup>2</sup>

Par ailleurs, certains organismes, comme la CEE, ont également publié leurs propres règles.

## 1.2. Objectifs de la rubrique

Ces manuels ne sont pas toujours d'accord entre eux et ils ont tous le même défaut : ils sont difficiles à consulter car leur mode de classement est souvent incohérent :

<sup>2</sup>L'objet de ce « etc. » est de demander aux lecteurs de nous communiquer les titres d'ouvrages que nous aurions omis et qui, par leur accessibilité, leur approche ou toute autre qualité, mériteraient d'être mieux connus. Rappelons, voir par exemple le numéro 4, page 54, que les Cahiers GUTenberg publient volontiers ce genre d'informations.

mélange de structures physique, logique et grammaticale. En fait, ces manuels s'adressent aux correcteurs et non aux auteurs qui se posent, ou plutôt ne se posent pas toujours, des questions de style : « Faut-il écrire *Faubourg Saint-Honoré* ou *faubourg Saint Honoré* ou ... ? » alors que ces codes répondent aux rubriques capitales ou trait d'union.

Enfin, ces codes sont souvent « poussiéreux », tout imprégnés de plomb : on y trouve encore des codes de correction comme *lettre abimée* ou *lettre retournée* alors qu'il faudrait beaucoup de travail pour arriver à obtenir ces erreurs aujourd'hui<sup>3</sup>.

Nous proposons ici de faire la synthèse de ces règles et surtout d'apporter un peu de neuf en essayant de les présenter de façon plus synthétique (quitte à être parfois incomplets). Nous nous adressons donc désormais plutôt aux auteurs qu'aux correcteurs ou préparateurs de la copie.

## 2. Emploi des capitales

L'emploi des capitales<sup>4</sup> est devenu vraiment abusif depuis quelques temps en France<sup>5</sup>. Cet abus est relativement rare

<sup>3</sup>Voir l'éditorial des Cahiers GUTenberg numéro 3, 1989.

<sup>4</sup>Capitale est le terme technique, en typographie, pour « majuscule ».

<sup>5</sup>Une des raisons avancées pour expliquer ce phénomène est l'influence de l'américain, ce qui est probable pour les articles scientifiques. Mais alors, il est cocasse de remarquer l'effet inverse en Angleterre, du moins à en croire certains auteurs : « *Some years ago many words were automatically given the dignity of a capital letter: Managing Director, the Police, Civil Servant, Bishop, Bank Manager. As part of our more relaxed attitude towards authority, these words would now usually begin with a small letter: managing director, the police, etc. 'God' still takes a capital and so does Parliament and Prime Minister, when she or he is in office but not necessarily afterwards (Harold Wilson is a former prime minister). There is no general rule and often you can suit yourself although it is useful to use a capital for the specific and a small letter for the general: "The Bishop gave an*

dans la presse (où il existe encore des correcteurs, secrétaires de rédaction et autres protes ...), mais très fréquent en PAO, surtout lorsque les auteurs saisissent eux-mêmes leurs textes. Aussi jugeons-nous utile de commencer cette nouvelle rubrique des *Cahiers GUTenberg* par quelques notions sur ce qu'il faut mettre, ou ne pas mettre, en capitales.

Voici un premier exemple de ce que l'on trouve fréquemment dans des rapports (il est inspiré de textes réels que nous avons été amenés à corriger récemment) :

Jean Transen, Maître de Conférence en Analyse des Données à l'Université de Borland (Bien connue de la Communauté Scientifique Internationale) a donné, lors du séminaire de Biologie Informatique du 23 Juin, une conférence sur les Applications de l'Intelligence Artificielle à l'emploi de la Télévision Haute Définition en Robotique Avancée.

Dans cet exemple, seuls trois mots auraient dû commencer par une capitale. Ce sont les trois noms propres Jean, Transen et Borland. Tous les autres mots auraient dû être mis en bas de casse<sup>6</sup>. Navrés, même si Jean Transen était recteur de l'académie de Nancago, empereur du Japon ou ayatollah, il n'aurait pas droit à plus de capitales<sup>7</sup>. Paradoxalement (du moins *a priori*), on aurait pu écrire « applications de l'IA à la THD », à condition de ne s'adresser qu'à des spécialistes. Si, par ailleurs, on voulait faire quelque connotation (ou emphase), il aurait fallu utiliser des guillemets (« robotique avancée ») ou l'italique (*robotique avancée*) mais sûrement pas les deux (et surtout pas « *Robotique Avancée* », comme nous

*address to the assembly of bishops* ». », G. HOWARD, *A guide to good English in the 1980s*, Malcolm Saunders Publishing Ltd, Londres 1985, art. CAPITAL LETTERS (p. 37).

<sup>6</sup> Bas de casse est le terme technique, en typographie, pour « minuscule ».

<sup>7</sup> Sauf au vocatif dans une formule de politesse comme « Veuillez croire, Monsieur le Recteur, à ... ».

l'avons vu !). On y reviendra, on pourrait tolérer à la rigueur « Robotique avancée » ou « Intelligence artificielle », pour bien montrer qu'il s'agit d'un concept, à condition d'être cohérent dans tout le texte.

Même avec cette dernière tolérance, il reste quand même une quinzaine de fautes dans ces huit lignes<sup>8</sup>. Or ces fautes sont des fautes de français, au même titre que celles d'orthographe.

### 3. Capitales

#### et capitales accentuées

Avant de montrer l'emploi des capitales, rappelons qu'il existe deux sortes de capitales : les GRANDES CAPITALES et les PETITES CAPITALES, dont le dessin est, en gros, le même<sup>9</sup> mais dont la taille est ramenée à celle des bas de casse (*x-height* des anglo-saxons<sup>10</sup>). Nous verrons, dans la seconde partie de cette note, les règles d'usage des petites capitales.

Rappelons également que les majuscules sont issues des capitales lapidaires de l'Antiquité romaine tandis que les minuscules, d'origine carolingienne, sont un héritage de l'écriture manuscrite.

On trouvera dans la thèse de Gérard BLANCHARD<sup>11</sup> une synthèse sur les capi-

<sup>8</sup> L'exemple donné dans l'éditorial des *Cahiers GUTenberg* n° 4, décembre 1989, p. 1, contient de 20 à 23 fautes (en fonction de la tolérance à la notion de concept).

<sup>9</sup> En fait, c'est faux : une petite capitale n'est pas une capitale réduite, même si, aujourd'hui, beaucoup de systèmes, à commencer par PostScript, confondent les deux. Pour des problèmes de lisibilité, la graisse et le contre-poinçon (c'est-à-dire le creux central) d'un « R » petite capitale sont, proportionnellement, plus importants que celui de la capitale correspondante.

<sup>10</sup> Voir Jacques ANDRÉ, « Métrique des fontes en typographie traditionnelle », *Cahiers GUTenberg*, 4, décembre 1989, p.10-22.

<sup>11</sup> Gérard BLANCHARD, *Pour une sémiologie de la typographie*, Thèse présentée à l'École pratique des hautes études en sciences sociales, Paris 1980. Seules les planches ont été publiées en français : Gérard BLANCHARD avec la collaboration de École des Beaux-

tales et leurs fonctions (d'inscription, de marquage des noms propres, de ponctuation, de balisage et de décoration). On trouvera aussi dans un livre de Jacques ANIS<sup>12</sup> un essai de description du système graphique français (et notamment les notions d'alphagramme, de topogramme et de logogramme).

Enfin, rappelons surtout que, contrairement à ce que l'on apprend encore à l'école primaire et que l'on ne remet pas en question par la suite, les capitales doivent prendre des accents.

En effet, peut-être par manque d'habitude, on lit moins bien les capitales que les bas de casse et, surtout, on sait moins rétablir l'accentuation absente sur des majuscules que sur les bas de casse. Voir figure 1. Par ailleurs, les exemples d'ambiguïté dus à une absence d'accents sont nombreux en français : un enfant « légitimé » n'est pas tout à fait un enfant « légitime » ; des ministres peuvent être « intégrés » à la CEE, ou bien « intègres ». L'examen de l'« interne » et l'examen de l'« interne » ont des sens opposés ; on peut citer aussi « tierce/tiercé », « ferme/fermé », etc. Mais, si, bien souvent, le contexte permet de décider (en plein Paris, le PALAIS DES CONGRES ne fait pas trop penser à quelque criée), ce n'est pas toujours le cas, comme l'a expérimenté à ses dépens cette personne qui avait envoyé, sur Minitel, le message « CHOUETTE NANA, 18 ANS, CHERCHE MEC, MEME AGE, EN VUE SOIREES etc. » et qui a reçu plein de coups de fil de gens ayant lu

Arts de Besançon et des Rencontres de Lure, Pour une sémiologie de la typographie, éditions Rémy Magermans (Andenne, Belgique), Juin 1979. Cette thèse vient d'être publiée en italien.

<sup>12</sup>Jacques ANIS avec la collaboration de Jean-Louis CHISS et Christian PUBCH, *l'écriture, théories et descriptions*, coll. Prisme problématiques 10, De Boeck-Wesmael, Bruxelles 1988 (diffusion en France : Éditions Universitaires, 77 rue de Vaugirard, 75006 Paris) – voir surtout le chapitre 2 de la seconde partie.

CONGRES MODELES  
ETENDRE ETEINDRE

CONGRÈS MODÈLES  
CONGRES MODELÉS  
ÉTENDRE ÉTEINDRE

Figure 1: La lisibilité est affectée par l'absence d'accentuation et par l'emploi de capitales.

« même âgé ». Ceci est particulièrement vrai dans la presse où on ne voit, d'abord, que des titres sans contexte : « UN POLICIER TUE » (ou tué?), « AUGMENTATION DES RETRAITES » (ou des retraités?), ou de façon plus générale en signalétique (un panneau, près de Paimpont, se lit, de loin, « CAMPING FERME » : s'agit-il d'un camping fermé ou d'un camping à la ferme?).

De même, le C cédille doit être utilisé chaque fois que nécessaire<sup>13</sup>.

Dans une annonce ou une publicité<sup>14</sup>, on écrira donc « ÉCRANS ET MÉTIERS GRAPHIQUES A LA VIDÉOTHÈQUE DE GENÈVE » et on commencera une phrase par une capitale accentuée si besoin est, comme dans « Évidemment ... ». Une seule exception (recommandée par *l'Imprimerie nationale* : on ne met pas d'accent grave sur le A isolé. On écrira donc « A partir de ... » pour éviter l'inesthétique « À ».

<sup>13</sup>Il est désolant qu'une revue comme la *Revue de l'Association Française des Enseignants du Français* (au titre déjà bien capitalisé) ose titrer son numéro spécial de mars 1990 par « LE FRANCAIS AUJOURD'HUI ».

<sup>14</sup>Nous verrons en section 5.1 que l'emploi de mots entièrement en capitales n'est pas recommandé dans les textes, même pour les titres de chapitre ou, à plus forte raison, de section.

Est-ce utile de rappeler, ici, que T<sub>E</sub>X permet d'accentuer n'importe quelle capitale (ou petite capitale)? Et qu'il en est de même pour de nombreux autres logiciels comme Word3. Voir l'annexe *in fine*.

#### 4. Règles d'emploi des capitales

Signalons d'abord que les divers codes typographiques ne sont pas unanimes sur les règles qui régissent l'emploi des capitales<sup>15</sup>.

Nous classons ces règles en plusieurs catégories :

1. L'emploi de capitales en fonction de l'emplacement d'un mot dans la structure textuelle (début de phrase par exemple). Nous parlerons alors de règles orthographiques ou mieux typologiques.
2. L'emploi de capitales pour les sigles, abréviations, unités, etc. Nous parlerons de règles de codification.
3. Enfin, le reste, c'est-à-dire ce qui pose problème : quand mettre une capitale à un mot, en dehors des règles précédentes? Nous parlerons de règles typographiques.

En tout cas, les manuels sont unanimes : « Toutes ces règles ne s'appliquent qu'à la composition courante ; certaines exceptions peuvent être faites pour

<sup>15</sup> On relève, par exemple, une discorde dans l'emploi des capitales pour les noms des maisons de commerce lorsqu'ils sont employés comme raison sociale : *le lezique* recommande « l'hôtel de la Gare » et *le guide romand* « l'Hôtel de la Gare ». Notons aussi que l'emploi de ces règles est parfois si délicat que l'on trouve des contradictions entre le discours d'un auteur et la mise en œuvre typographique de son texte. Ainsi, le titre réel du *lezique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* ne contient-il pas de capitales alors que l'on trouve, dans un additif à la page 7, *Lezique ... à l'imprimerie nationale*.

les ouvrages spéciaux, *l'essentiel étant de les faire bien régulièrement.* ».

#### 5. Règles topologiques

Certaines structures textuelles régissent l'emploi de capitales. Voici quelques règles, classées selon des structures logiques de plus en plus fines<sup>16</sup> :

##### 5.1. Titres

Les titres de chapitre se mettent parfois en capitales. Mais il faut se méfier du peu de lisibilité des capitales, surtout s'il y a plusieurs lignes, et de l'ambiguïté de certains mots<sup>17</sup>.

Les titres de section, sous-section, etc. se composent en bas de casse, sauf la première lettre du premier mot du titre qui, elle, est en capitale. Les anglo-saxons mettent une majuscule au début de chaque substantif et, contrairement à ce que dit François Richaudeau<sup>18</sup>, absolument rien ne justifie cette pratique en français. Rappelons, par ailleurs, qu'on ne met pas d'article en début de titre et qu'on ne termine pas un titre par un point ni par un deux-points. On écrira donc :

1.2 - Synthèse automatique d'architectures systoliques

et non :

1.2 - La Synthèse Automatique d'Architectures Systoliques.

<sup>16</sup> Mais on ne considère pas ici le péri-texte, c'est-à-dire tout ce qui est en début ou fin de livre. Voir Gérard GENETTE, *Seuils*, éditions du Seuil, 1987 et Pierre DUPLAN et Roger JAUNEAU, *Maquette et mise en page*, éditions de l'Usine nouvelle, 1982, p. 106-112.

<sup>17</sup> Voir, par exemple, Louis GUÉRY, *Précis de mise en page*, éditions du Centre de perfectionnement des journalistes, 1988.

<sup>18</sup> *Manuel de typographie et de mise en page*, éditions Retz, 1989 (p. 52).

## 5.2. Pavés

Toutes les structures textuelles correspondant à un pavé<sup>19</sup> commencent par une capitale : paragraphe, citation, vers, note en bas de page, note dans la marge, glose, etc. Ceci est tellement habituel que l'on ne donne pas d'exemple ici.

## 5.3. Phrases

Les phrases commencent par une capitale. Par phrase, on entend la notion linguistique<sup>20</sup> et non celle, typographique, qui consisterait à considérer comme phrase ce qui suit un point (y compris d'interrogation). Cette limitation a quelques conséquences :

- Une incise n'est pas une phrase et ne commence donc pas par une capitale. Par incise, on entend aussi bien les parenthèses qui ne sont pas des méta-parenthèses (voir le point ci-après) qu'elles soient délimitées par des parenthèses ouvrantes et fermantes (comme ici), par des crochets ou des accolades, des incises entre tirets – comme ceci – ou par toute autre marque. En particulier, l'habitude, américaine, de mettre des notes entièrement entre parenthèses et de les considérer comme une phrase n'a, en général, pas de raison d'être tolérée en français. On n'écrira donc pas :

... et le temps d'exécution est négligeable.  
(On ne tient pas compte du cas où  $v = 0$ ).  
Si ...

<sup>19</sup>Cette notion n'est pas une notion traditionnelle en typographie. En gros, il lui correspond ce que certains appellent *alinea* ; on peut dire aussi que c'est une suite de signes sans rupture de lignes (par exemple un paragraphe de lignes pleines). Quoi qu'il en soit, on a là un bel exemple de l'influence de la structure logique sur la structure physique (voir J. ANDRÉ et V. QUINT, « Structures et modèles de document », *Le document électronique*, INRIA, 1990, 1-57).

<sup>20</sup>Même si elle n'est pas toujours bien claire.

mais :

... et le temps d'exécution est négligeable  
(on ne tient pas compte du cas où  $v = 0$ ).  
Si ...

ou mieux :

... et le temps d'exécution est négligeable.  
On ne tient toutefois pas compte du cas où  
 $v = 0$ . Si ...

- On appelle méta-parenthèse des éléments textuels entre parenthèses mais qui ne font pas partie du texte lui-même. Il peut s'agir, par exemple, d'indications de jeux scéniques, de commentaires en cas de typographie pauvre, etc. Leur contenu commence alors par une capitale (et, en ce qui concerne les indications scéniques, on les met en italique). Exemple :

Tiens, regarde (*Il monte sur la balance.*),  
je ne fais que 75 kilos ...

- On ne met pas de capitale après un point d'interrogation, d'exclamation ou de suspension quand il ne sert qu'à détacher les éléments successifs. Exemple (tiré de *l'Avare* de Molière, cité par *l'imprimerie nationale*) :
- Au voleur ! au voleur ! [...] Hé ! de quoi est-ce qu'on parle là? de celui qui m'a dérobé?
- Comme le point-virgule, le symbole deux-points n'ouvre pas (en général – voir le cas des citations ci-après) une nouvelle phrase : on ne le fait donc pas suivre d'une capitale (dans cette phrase ci : « on » et non « On »).
  - Une citation, fictive ou réelle en style direct, est assimilable à une phrase ; elle commence donc par une capitale. Exemples (notez les « Q ») :

Il ne répondait pas à la question que se posait chacun d'entre nous : Quand sortira T<sub>E</sub>X 3.0?

Notre gourou demanda : « Quand voulez-vous donc qu'il sorte? ».

#### 5.4. Listes

Selon les codes typographiques, les listes, énumérations, etc. nécessitent une capitale ou pas selon la forme physique et en fonction des caractères qui précèdent chaque élément.

Notre proposition est de simplifier et d'homogénéiser l'ensemble de ces règles en les énonçant de la façon suivante :

##### 5.4.1. Listes dans une phrase

On peut trouver des listes (ordonnées ou non) dans une phrase avec diverses présentations physiques : mise en page avec renforcements, alinea et marques spéciales (– ou • par exemple). Nous proposons que la minuscule initiale soit à employer systématiquement<sup>21</sup>. Voici donc quelques exemples (notez l'emploi des bas de casse pour « la démission », « le décès » et « la radiation » ; la présente parenthèse est d'ailleurs une liste comme celles données en exemple ci-dessous et on ne voit pas très bien pourquoi on y mettrait des capitales) :

La qualité de membre de l'association Gutenberg se perd par la démission, le décès ou la radiation proposée par le conseil d'administration.

La qualité de membre de l'association Gutenberg se perd par : 1° la démission ; 2° le décès ; 3° la radiation proposée par le conseil d'administration<sup>22</sup>.

La qualité de membre de l'association Gutenberg se perd par :

- la démission ;

<sup>21</sup>Nous nous écartons donc là des recommandations de l'Imprimerie nationale qui demande de mettre une capitale au départ d'un alinéa, même s'il n'est pas en début de phrase (*Le code typo*, ART.37.3, est aussi en désaccord) et aux listes ordonnées commençant par un numéro (ou une lettre de classification) suivi d'un point.

<sup>22</sup>Signalons, au passage, une faute fréquente : 1°, 2° et 3° sont respectivement les abréviations de *primo*, *secundo* et de *tertio* ; il ne faut donc utiliser en exposant ni la lettre « e », ni le chiffre « 0 » mais la lettre « o ». En T<sub>E</sub>X, on écrit  $1^{\circ}$   $\{\rm o\}$ .

- le décès ;
- la radiation proposée par le conseil d'administration.

La qualité de membre de l'association Gutenberg se perd par :

- la démission ;
- le décès ;
- la radiation proposée par le conseil d'administration.

La qualité de membre de l'association Gutenberg se perd par :

1. la démission ;
2. le décès ;
3. la radiation proposée par le conseil d'administration.

Dans ces exemples, chaque élément de liste étant lui-même un élément de phrase se termine par un point-virgule ou une virgule, sauf le dernier qui prend un point (car il termine la phrase).

##### 5.4.2. Listes contenant des phrases

Depuis quelques temps, on trouve des listes qui ne sont plus de simples énumérations d'éléments de phrases, mais qui contiennent elles-mêmes des phrases. Par exemple, dans le présent texte, on trouve des listes de ce genre en sections 5.3. Il n'y a aucune raison de ne pas utiliser les marqueurs habituels de phrase : capitale en début de phrase et point en fin de phrase. L'usage qui veut que l'on mette une minuscule en début d'élément de liste et un point-virgule en fin s'applique aux listes du premier type (dans une phrase), pas à celles comprenant plusieurs phrases.

Une telle liste aura donc le schéma suivant, où C signifie capitale et m minuscule :

Cmmm mm mmm mm :

- Cmm m m mmm. Cmm mmm mm.
- Cmmmm mmm m. Cmmmm mm mm mmmmmm mm mmmm. Cmmm m m mm mm mm.



- C mm mm. Cmmm mmm mmmm.

Cmm mmm. Cmmm mmm ...

## 6. A suivre

La seconde partie de cette note contiendra les sections suivantes :

- règles de codification (unités, abréviations, etc.),
- règles typographiques (à quels mots mettre des capitales?),
- emploi des petites capitales.

## Annexe : Codage des capitales

On parle beaucoup de la réforme de l'encodage pour T<sub>E</sub>X 3.0 et chacun y va de ses propres suggestions de code. Mais, assez curieusement, on trouve difficilement une liste des signes utilisables en français (alors que les codes typographiques donnent ceux des langues étrangères). *Le Grevisse* (ART. 70) donne les 14 lettres du tableau 1 en plus des « 26 lettres de l'alphabet ». On notera que le u tréma était très rare en français (on écrivait « aiguë, ciguë », etc., mais, rares exceptions, « capharnaüm, Montparnasse-Bienvenüe ») avant la toute récente réforme de l'orthographe qui désormais impose « aigüe, cigüe », etc.<sup>23</sup> On notera aussi que « æ » est dans la liste, car il lui correspond quelques mots français (*æ*gagropile, philæ, etc.) et des noms de lieu<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Mais aussi les trois points de « ambigüité » ! On trouvera, dans *Le Monde* du 5 Juillet 1990, un extrait très important des textes relatifs à cette réforme.

<sup>24</sup> Les ligatures « œ » et « æ » sont différentes des ligatures comme « fi » puisque ces dernières ne sont pas systématiques. Sur les ligatures, voir J. ANDRÉ, « Métrique des fontes en typographie traditionnelle », *Cahiers GUTenberg*, 4, 1989, 10-22, et surtout Jérôme PEIGNOT, « Petit traité de la ligature », *Communication et langages*, 73, 1987, 20-36.

L'ordre alphabétique lui-même n'est pas simple : on trie d'abord comme s'il n'y avait pas d'accents, puis on utilise la relation d'ordre suivante<sup>25</sup> :

rien < accent aigu < accent grave  
< accent circonflexe (ou tréma)

La tableau I donne la façon de produire des capitales accentuées ou des petites capitales accentuées avec trois produits différents : T<sub>E</sub>X<sup>26</sup>, PostScript et Word3/Macintosh<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> Difficile à déterminer : la majorité des dictionnaires donne forêt < forêt, gène < gène, prêteur < prêteur, mais *L'Imprimerie nationale* donne gène < gène. L'ordre Ascii ou celui de PostScript sont, par ailleurs, différents !

<sup>26</sup> Quand T<sub>E</sub>X utilise ses propres fontes, c'est-à-dire les *cmr* produites par METAFONT, on distingue petites capitales et capitales. Si par contre on emploie un *dvi to ps*, pour utiliser, par exemple, le Times de PostScript (où les petites capitales ne sont pas distinguées), alors les petites capitales sont ramenées à des capitales de 2 points inférieures. La commande `\smash` peut être utile dans certains cas. Voir SEROUL, *Le petit livre de T<sub>E</sub>X*, InterEdition, 1989, p. 117.

<sup>27</sup> On note « alt- » la touche *alternative*, parfois option de certains Mac. Pour avoir des petites capitales, il faut faire commande *H*, mais toutes les petites capitales ne sont pas accessibles ainsi. Il faut alors utiliser des remplacements de, par exemple, 'a par le code du caractère, soit 203.

Table 1: Codage des capitales et petites capitales accentuées.

car	T <sub>E</sub> X	PostScript	Word3/Mac
À	\'A	\347	'A
Â	\^A	\345	alt-z
È	\'E	\351	alt-1 E
É	\'E	\203	alt-k
Ë	\'E	\232	alt-K
Ê	\^E	\346	alt-E
Î	\^I	\353	alt-H
Ï	\"I	\354	alt-J
Ô	\^O	\357	alt-^
Ù	\'U	\364	alt-ù
Û	\^U	\363	alt-8
Ü	\"U	\206	"U
Œ	\OE	\352	alt-O
Æ	\AE	\341	alt-A
Ç	\c{C}	\202	alt-ç
À	{\sc \'a}		
Â	{\sc \^a}		
È	{\sc \'e}		
É	{\sc \'e}		
Ë	{\sc \'e}		
Ê	{\sc \^e}		
Î	{\sc \^i}		
Ï	{\sc \"i}		
Ô	{\sc \^o}		
Ù	{\sc \'u}		
Û	{\sc \^u}		
Ü	{\sc \"u}		
Œ	{\sc \oe}		
Æ	{\sc \ae}		
Ç	{\sc \c{c}}		